



LES GRANDS AXES DU PLAN D'ACTION DE LA FNACAM

Extraits du Programme présenté par H.M. BERRADA lors de l'Assemblée générale électorale du 29 octobre 2009

- Faire aboutir, via ou en dehors du contrat - programme un certain nombre de nos revendications restées, inexplicablement insatisfaites à ce jour telles :
 - L'Ouverture de points de vente
 - La reconnaissance des diplômes ouvrant droit à l'examen d'accès à la profession autres que ceux délivrés par les universités nationales
 - La création à terme, d'un diplôme professionnel supérieur d'assurance reconnu par le secteur et l'administration avec en parallèle une solution pour les ayants droits d'agents ou de courtiers dotés d'expérience acquise avant l'avènement du code mais n'ayant pas les diplômes requis

- Revenir sur les discussions en cours avec la FMSAR visant :
 - La reconsidération des taux de commissionnement alloués actuellement
 - L'activation des délais de règlements des sinistres
 - L'Abolition de la limite d'âge en matière de couverture médicale pour les intermédiaires en activité
 - La reconsidération de certaines dispositions de la charte de co-assurance dont les effets en termes de gestion s'avèrent particulièrement lourds.
 - L'élaboration d'un code de déontologie "Secteur"

- Multiplier les séminaires de formation seuls ou en partenariat avec la FMSAR et la DAPS de manière à créer une véritable synergie entre les 3 principaux intervenants du secteur

- Combler par la formation continue le gros déficit que nous connaissons en matière d'encadrement et de démarcheurs

- Parachever les actions en cours et notamment les projets programmés dans le cadre du PAAP II

- Préparer en concertation avec le Conseil Fédéral un nouveau plan d'action en prévision du PAAP III

- Multiplier et favoriser les échanges avec nos confrères de la FMBA pour mieux nous insérer dans la mondialisation
- Transformer la FNACAM d'entité purement revendicative en force de propositions mais aussi en tribune médiatique pour expliquer notre métier et son apport au consommateur
- Réfléchir à la création d'un fonds de soutien pour venir en aide aux intermédiaires en difficulté
- Assurer un travail de proximité via la multiplication des tournées régionales de manière à mettre l'information à la portée de l'ensemble de nos adhérents
- Donner un sens et une substance aux conventions que nous avons signées avec l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences ou **ANAPEC** et l'Agence nationale pour la promotion de la PME "**ANPME**"
- Recourir si nécessaire au Conseil de la concurrence, voire s'il le faut, aux tribunaux pour mettre fin aux abus et subterfuges utilisés par les banques
- Exercer, dans le cadre du projet d'amendement du code des assurances des actions de lobbying auprès du parlement de manière à sensibiliser les élus sur le bien fondé de nos revendications
- Nous rapprocher dans une perspective de partenariat et d'échange d'expériences de la l'AGEA et de la CSCA, instances représentant respectivement les agents et les courtiers d'assurance en France
- Veiller à ce que les deux instances fédérales à savoir la FNACAM et la FMSAR réfléchissent et agissent ensemble et en partenaires pour servir au mieux les intérêts du secteur